



## La Réunion commune RID/ADR/ADN

Du 20 au 24 mars 2023 aura lieu à Berne, en Suisse, la Réunion commune de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses de la CEE-ONU.

Étant donné que l'OTIF est convenue de maintenir les dispositions qui avaient été proposées pour les sessions de 2022, cette session de printemps se tiendra selon les modalités hybrides, de sorte qu'une participation en présence ou à distance sera possible.

La Réunion commune s'intéressera, entre autres, à l'éventuelle exemption des livraisons à domicile effectuées par les supermarchés en ligne.

À l'ordre du jour figurent également plusieurs propositions de simplification des règles concernant les déchets contenant des marchandises dangereuses.

Enfin seront discutées les exigences détaillées relatives aux cuves dans lesquelles l'aluminium fondu est transporté. Après plusieurs accidents, des règles internationales vont venir remplacer les réglementations nationales pour ces conteneurs.

La Réunion commune RID/ADR/ADN est conjointement organisée deux fois par an par le Secrétariat de l'OTIF et la Division des transports de la CEE-ONU. Elle a pour but d'harmoniser les prescriptions du transport terrestre des marchandises dangereuses (rail, route, navigation intérieure). Pour ce faire, les experts examinent notamment les modifications provenant du Règlement type de l'ONU et les modifications spécifiques pour le transport terrestre.

